



Avis Spécifique de Passation de Marché

AON N° 01/MAGEL/PDRI-GKM/2023

Nom du pays : République de Guinée

Nom du Projet : Projet de Développement Rural Intégré Gaoual-Koundara-Mali (PDRI-GKM)

Nom du Secteur : Agriculture et Elevage

Mode de financement : Prêt Mise en Œuvre

No du Financement : GIN 1004

Intitulé du Marché : Acquisition des équipements agricoles quatre (04) tracteurs et vingt-trois (23) Motoculteurs agricoles.

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un prêt de la Banque Islamique de Développement (BID) sous le N° GIN-1004, pour financer le Projet de Développement Rural Intégré Gaoual – Koundara – Mali dont la mise en œuvre est prévue dans les Préfectures de Gaoual – Koundara – Mali, et, a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du Marché pour l'acquisition et fournitures des équipements agricoles.
2. Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage sollicite des Offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des équipements agricoles quatre (04) tracteurs et vingt-trois (23) Motoculteurs agricoles pour un délai de livraison de deux (02) mois.
3. La Passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans le dossier type d'Appel d'Offres pour l'Acquisition des Biens financés par la Banque Islamique de Développement Edition Avril 2019 (les « Directives »), les candidats éventuels sont également invités à prendre connaissance des clauses 1.18 à 1.21 de ces Directives concernant les règles de la BID portant sur les conflits d'intérêt et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles aux Marchés financés par la BID.
4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet et prendre connaissance du document d'Appel

d'Offres au siège du Projet à l'adresse suivante : Projet de Développement Rural Intégré Gaoual – Koundara – Mali (PDRI-GKM) à Coléah – Lansébougny (+224 621 75 75 55) entre 09 heures et 16 heures GMT du Lundi au Vendredi.

5. Les Critères de qualification applicables aux soumissionnaires sont les suivants :
- Avoir un minimum de chiffre d'affaires annuel moyen de sept (07) milliards (7.000.000.000) de francs guinéens qui correspond au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) et doit montrer qu'il a accès à des financements tels que des avoirs liquides, actifs immobiliers non utilisés, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle à hauteur de Deux Milliards : (2.000.000.000) francs guinéens en adéquation avec 3.1 les critères de qualifications. A cet effet joindre à son offre la liste des marchés exécutés et copie de toute preuve (Attestation de bonne fin ou Procès-verbal de réception) montrant qu'il a exécuté les dits marchés.
 - Avoir une expérience en tant que fournisseur d'équipements agricoles d'au moins deux (02) marchés similaires au cours des sept (07) dernières années à compter de 2016 avec une valeur minimum de Quatre Milliards (4.000.000.000) francs guinéens qui a été exécuté de manière satisfaisante et terminé, pour l'essentiel et qui est similaire aux Biens et Services connexes proposés
 - Une Attestation de service après-vente avec un personnel ayant au moins trois (03) années d'expérience dans le domaine de la maintenance et de l'entretien du type de matériel proposé.
 - Être en règle avec l'Administration fiscale (Quitus fiscal, RCCM, Attestation de non-faillite).
- 6- Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le dossier d'Appel d'Offres complet en français au siège du Projet contre un paiement non remboursable d'Un Million Cinq Cent Mille (1 500 000) Francs Guinéens répartis comme suit :
- 30% (450 000 GNF) du montant seront versés au compte de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert à la BCRG sous le N° : 2011000307 ;
 - 50% (750 000 GNF) du montant seront versés au compte du Receveur Central du Trésor Public ouvert à la BCRG sous le N° : 4111071 et
 - 20% (300 000 GNF) au compte du Projet de Développement Rural Intégré Gaoual-Koundara-Mali payable en espèce. Le dossier d'appel d'offres sera adressé par Courriel et Version Papier.

- 7 Les entreprises intéressées doivent obligatoirement s'enregistrer en ligne sur la plateforme à l'adresse de gestion des appels d'offres du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage à l'adresse <https://magel.gov.gn>.
- Le dépôt physique est fait à l'adresse indiquée ci-dessous.
- 8 Les Offres devront être soumises au Projet de Développement Rural Intégré Gaoual-Koundara – Mali, sis à Coléah – Lansébougny, Ville de Conakry au plus tard le **20 Décembre 2023 à 10 heures**. La soumission des Offres par voie électronique ne sera pas autorisée et les Offres remises en retard ne seront pas acceptées. L'ouverture des plis aura lieu le même jour le **20 Décembre 2023 à 11 heures** en présence des représentants des soumissionnaires dans la salle de conférence du Projet. **Les Offres doivent être accompagnées d'une Garantie de soumission d'un montant équivalant à Trois Cent Millions (300 000 000) francs guinéens pour un délai de validité de 30 jours après l'expiration de la validité de l'offre.**
- 9- La période de validité des Offres est de Quatre Vingt Dix (90) Jours à compter de la date limite de soumission.

Conakry le 16 Novembre 2023

Le Coordonnateur du Projet



Naby Moussa Oulare
Naby Moussa OULARE